

BP 64
78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00
Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07

Chauffe-bain à gaz catégorie II2E+3+

Votre chauffe-bain, modèle BAYARD STAR 10 CF PV ou modèle BAYARD STAR 13 CF PV peut être équipé d'une batterie mélangeuse.

Demandez à votre installateur ou consulter notre agence régionale.

La référence précise et le numéro de série de l'appareil sont indiqués sur la plaque signalétique placée sur la partie haute du châssis, à gauche.

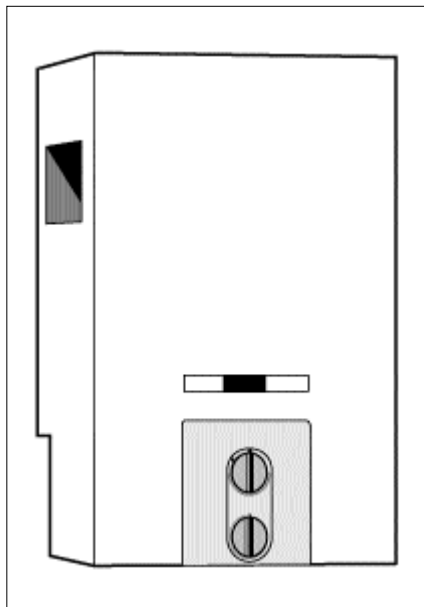


Fig.1

Mise en service

● Circuits d'eau et de gaz

Vérifiez l'ouverture des robinets d'arrêt d'eau et de gaz. Si l'appareil est alimenté au gaz butane ou propane, ouvrir le détendeur.

● Allumez la veilleuse

Tournez le bouton "8" dans le sens de la flèche. Le déclic de l'allumeur piézo, face au repère « ⚡ » provoque l'allumage de la veilleuse (fig. 2).

● Veilleuse allumée

Visible par la fenêtre, attendez quelques instants afin d'obtenir l'armement de la sécurité thermo-électrique.

● Position plein gaz

Tournez doucement le bouton « 8 » dans le sens de la flèche jusqu'au repère « ⚡ » plein gaz. (fig. 3).

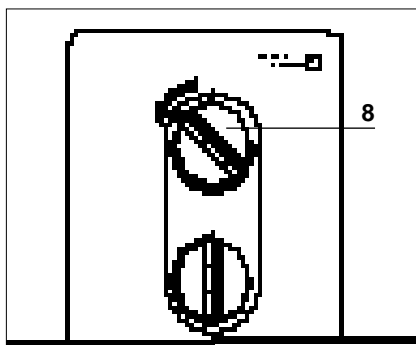


Fig.2

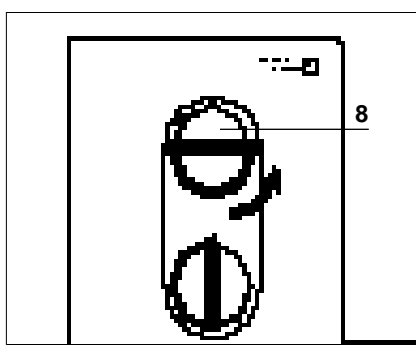


Fig.3

Notice d'emploi

Cette notice d'emploi est destinée aux appareils installés en France

Seul un installateur qualifié peut mettre en place, régler et effectuer la première mise en service de cet appareil, en se conformant aux règles de l'art. Notre garantie est subordonnée à cette condition.

L'emploi des chauffe-bains à gaz est régi par la réglementation des appareils domestiques utilisant les gaz.

Le chauffe-bain doit être installé dans un local dont le volume est au moins de 8 m³ : il doit être raccordé à un conduit de fumée réglementaire.

Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération, à maintenir en bon état de fonctionnement.

Des précautions doivent être prises quand l'appareil est fixé sur une paroi inflammable.

L'adaptation de cet appareil à un autre gaz doit être effectuée par un installateur qualifié.

Nota : Si la veilleuse s'éteint, la sécurité thermocouple déclenche. Dans ce cas, attendre quelques secondes, puis recommencez la succession des opérations.

● Veilleuse allumée

l'appareil est prêt à l'usage :
L'ouverture d'un robinet de puisage d'eau chaude commande l'allumage du brûleur.

● Arrêt

En dehors des heures d'utilisation, il est conseillé d'éteindre la veilleuse du chauffe-bain :

- Tournez le bouton "8" vers la droite jusqu'à la position « ● ».

Utilisation et entretien

Utilisation

● Souplesse d'utilisation

Ce chauffe-bain est à puissance variable, l'ouverture d'un robinet de puisage ne modifie pas la température de l'eau soutirée à un autre poste.

Vous pouvez puiser de l'eau à un lavabo par exemple, pendant qu'une autre personne prend sa douche. La température de l'eau reste uniforme.

● Conseils d'utilisation

N'utilisez de l'eau très chaude que lorsque c'est nécessaire, c'est le cas pour la vaisselle. Sinon, réduisez la température à l'aide du bouton "10" en le tournant vers la gauche (fig. 4).

Ce réglage est préférable à un rajout d'eau froide à l'eau très chaude : il diminue le dépôt de calcaire dans le serpentin.

Remarque :

Lorsque le sélecteur, bouton "10" est ouvert en grand, si la pression de distribution d'eau est faible (moins de 0,5 bar), il est possible que le brûleur ne s'allume pas. Dans ce cas, tournez vers la droite, jusqu'à ce que le brûleur s'allume.

● Précautions contre le gel

S'il y a risque de gel, l'appareil doit être vidangé.

Le chauffe-bain étant en position arrêt et la face avant de l'habillage étant démontée :

- Fermez le robinet d'arrêt d'eau froide .
- Ouvrez un robinet de puisage d'eau chaude.
- Dévissez le bouton "40" et recueillez l'eau dans un récipient.
- Otez l'épingle "41" de fixation du dispositif ATS.
- Déboîtez le dispositif en tirant dans le sens de la flèche (fig.5).

Procédez à l'inverse pour remettre le chauffe-bain en service.

● Sécurité de débordement

Ce chauffe-bain de type B11BS est équipé d'un dispositif interrompant l'arrivée du gaz au brûleur en cas de mauvaise évacuation des gaz brûlés. S'il se produit une obstruction du conduit de cheminée, le système de sécurité de débordement détecte l'arrivée des gaz brûlés par le coupe tirage antirefouleur, et provoque l'arrêt du brûleur et l'extinction de la veilleuse.

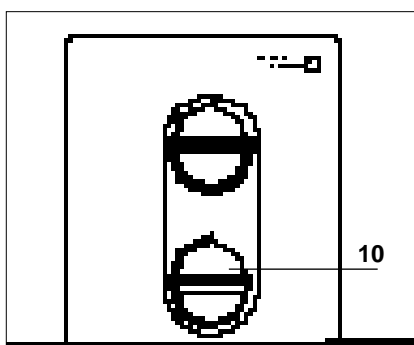


Fig.4

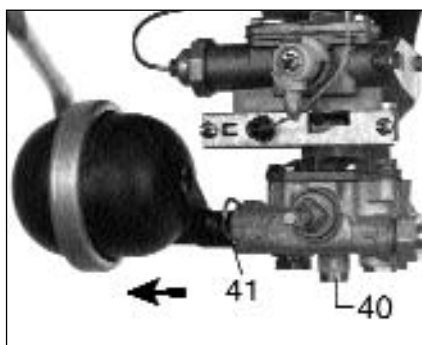


Fig.5

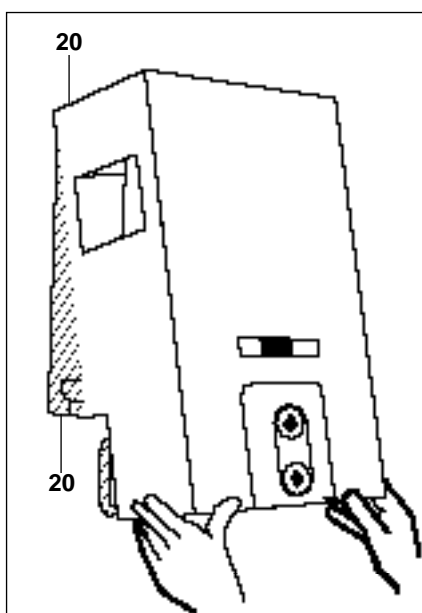


Fig.6

Le chauffe-bain est en position sécurité.

Après un temps de 5 minutes, le chauffe-bain pourra à nouveau être mis en service par une intervention manuelle, suivant la procédure normale d'allumage.

Si les interruptions se répètent, il est impératif de contacter un spécialiste, car il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des gaz brûlés. En aucun cas vous ne devez intervenir par vous-même sur le chauffe-bain.

ATTENTION :

- Ce dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz brûlés ne doit pas être mis hors service.
- En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

Entretien

● Démontage de l'habillage

- Retirez les boutons de commande de gaz "8" et du sélecteur de température "10" en tirant vers soi.
- Dévissez les quatre vis "20" soulever la façade pour la dégager (fig.6).

Procédez à l'inverse pour le remontage.

● Entretien de l'habillage

La surface de l'habillage peut être nettoyée à l'aide d'eau savonneuse ou de produits nettoyants non-abrasifs et avec un chiffon doux.

● Nettoyage de la veilleuse

Pour un bon fonctionnement de l'appareil, il est recommandé de procéder au nettoyage de la veilleuse une fois par an.

● Vérification périodique

Il y a lieu de faire entretenir périodiquement cet appareil par votre installateur ou, à défaut, par votre station service régionale.